

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Bilans intermédiaires (non audités)

(en dollars canadiens)

	Au 30 septembre 2011 \$	Au 30 juin 2011 \$	Au 1 <sup>er</sup> juillet 2010 \$
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	2 968 077	2 847 672	276 713
Crédits d'impôt à l'exploration minière	66 269	66 269	92 176
Autres sommes à recevoir (note 6)	329 647	468 962	73 019
Frais payés d'avance	9 979	9 747	6 856
	<hr/> 3 373 972	<hr/> 3 392 650	<hr/> 448 764
<b>Participation dans une entreprise associée</b> (note 7)	5 060 000	-	-
<b>Biens miniers</b> (note 8)	445 046	1 930 672	4 497 463
<b>Immobilisations corporelles</b>	2 977	3 164	2 762
<b>Actifs d'impôt différé</b>	-	384 185	-
	<hr/> 8 881 995	<hr/> 5 710 671	<hr/> 4 948 989
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Comptes créditeurs et charges			
Sociétés apparentées	96 083	82 313	25 903
Autres	200 264	156 148	163 153
Composante dette des débetures convertibles (note 9)	231 658	-	-
	<hr/> 528 005	<hr/> 238 461	<hr/> 189 056
<b>Autres passifs</b> (note 7)	33 586	-	-
<b>Passifs d'impôt différé</b>	562 000	-	405 475
<b>Composante dette des débetures convertibles</b> (note 9)	-	226 363	206 572
	<hr/> 1 123 591	<hr/> 464 824	<hr/> 801 103
<b>Capitaux propres</b>			
<b>Capital social</b> (note 10)	29 445 261	29 432 745	28 772 846
<b>Bons de souscription</b> (note 11)	83 039	100 205	76 944
<b>Options d'achat d'actions</b> (note 12)	236 710	236 710	182 703
<b>Surplus d'apport</b>	1 240 705	1 223 539	1 133 774
<b>Composante capitaux propres des débetures convertibles</b> (note 9)	20 439	20 439	20 439
<b>Déficit</b>	(23 267 750)	(25 767 791)	(26 038 820)
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>	-	-	-
	<hr/> 7 758 404	<hr/> 5 245 847	<hr/> 4 147 886
	<hr/> 8 881 995	<hr/> 5 710 671	<hr/> 4 948 989

**Engagements** (note 15)

**Événement subséquent** (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

**Approuvé par le Conseil,**

(signé) Claude St-Jacques \_\_\_\_\_, administrateur

(signé) Pierre St-Jacques \_\_\_\_\_, administrateur

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Résultats intermédiaires et résultat global intermédiaire (non audités)

(en dollars canadiens)

	Périodes de trois mois closes les	
	30 septembre	
	2011	2010
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Redevances	7 875	18 181
Intérêts et autres	5 977	1 505
Honoraires	38 904	-
Participation dans une entreprise associée (note 7)	3 488 178	-
	<u>3 540 934</u>	<u>19 686</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	45 752	41 502
Honoraires professionnels et frais de maintien	8 163	53 616
Honoraires de gestion	7 500	7 500
Loyer et frais de bureau	17 654	15 362
Publicité et promotion	445	260
Frais de déplacement	1 854	3 334
Intérêts et frais bancaires	293	265
Intérêts sur débetures convertibles	7 562	8 161
Accroissement de la valeur de la composante dette des débetures convertibles	5 295	4 854
Amortissement des immobilisations corporelles	187	119
Impôt de la partie XII.6	290	2 012
	<u>94 995</u>	<u>136 985</u>
<b>Bénéfice (perte) avant l'impôt différé</b>	3 445 939	(117 299)
<b>Impôt différé</b>	(945 898)	53 212
	<u>2 500 041</u>	<u>(64 087)</u>
<b>Bénéfice net (perte nette) et résultat global pour la période</b>		
<b>Par action (note 13)</b>		
<b>Bénéfice net (perte nette) de base</b>	<u>0,026</u>	<u>(0,001)</u>
<b>Bénéfice net (perte nette) dilué (e)</b>	<u>0,026</u>	<u>(0,001)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Variations des capitaux propres intermédiaires (non audités)

(en dollars canadiens)

	<b>Périodes de trois mois closes les</b>	
	<b>30 septembre</b>	
	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Capital social</b> (note 10)		
<b>Solde au début de la période</b>	29 432 745	28 772 846
Placements privés	-	377 974
Acquisition de biens miniers	-	40 000
Paielement d'intérêts sur débetures convertibles	14 876	15 476
Frais d'émission d'actions	(2 360)	(54 634)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>29 445 261</b>	<b>29 151 662</b>
<b>Bons de souscription</b> (note 11)		
<b>Solde au début de la période</b>	100 205	76 944
Octroyés	-	79 458
Échus	(17 166)	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>83 039</b>	<b>156 402</b>
<b>Options d'achat d'actions</b> (note 12)		
<b>Solde au début et à la fin de la période</b>	<b>236 710</b>	<b>182 703</b>
<b>Surplus d'apport</b>		
<b>Solde au début de la période</b>	1 223 539	1 133 774
Bons de souscription échus	17 166	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1 240 705</b>	<b>1 133 774</b>
<b>Composante capitaux propres des débetures convertibles</b>		
<b>Solde au début et à la fin de la période</b>	<b>20 439</b>	<b>20 439</b>
<b>Déficit</b>		
<b>Solde au début de la période</b>	(25 767 791)	(26 038 820)
Bénéfice net (perte nette) pour la période	2 500 041	(64 087)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>(23 267 750)</b>	<b>(26 102 907)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

## Flux de trésorerie intermédiaires (non audités)

(en dollars canadiens)

	Périodes de trois mois closes les	
	30 septembre	
	2011	2010
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Bénéfice net (perte nette) pour la période	2 500 041	(64 087)
Ajustements au titre des éléments suivants:		
Intérêts sur débetures convertibles	7 562	8 161
Accroissement de la valeur de la composante dette des débetures convertibles	5 295	4 854
Amortissement des immobilisations corporelles	187	119
Participation dans une entreprise associée (note 7)	(3 488 178)	-
Impôt différé	945 898	(53 212)
	<u>(29 195)</u>	<u>(104 165)</u>
Variations des éléments du fonds de roulement		
Autres sommes à recevoir	139 315	(52 591)
Frais payés d'avance	(232)	3 358
Comptes créditeurs et charges	(35 993)	(56 480)
	<u>103 090</u>	<u>(105 713)</u>
	<u>73 895</u>	<u>(209 878)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Variation du capital social émis comptant, déduction faite des frais d'émission d'actions	(2 360)	392 278
	<u>(2 360)</u>	<u>392 278</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition de biens miniers	(1 322)	(41 149)
Frais engagés à la vente de propriétés minières	(41 683)	-
Encaissement sur option	-	1 500 000
Produit de la vente d'une propriété minière	91 875	36 000
	<u>48 870</u>	<u>1 494 851</u>
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	120 405	1 677 251
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<u>2 847 672</u>	<u>276 713</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<u>2 968 077</u>	<u>1 953 964</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Flux de trésorerie intermédiaires (non audités)

(en dollars canadiens)

## Renseignements supplémentaires

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement et d'investissement :

	Périodes de trois mois closes les	
	30 septembre	
	2011	2010
	\$	\$
Acquisition de biens miniers incluse dans les comptes créditeurs et charges	1 035	12 486
Bons de souscription octroyés et inclus dans les frais d'émission	-	14 912
Acquisition de biens miniers en contrepartie de l'émission de bons de souscription	-	10 520
Paiement d'intérêts sur débetures convertibles par émission d'actions	14 876	15 476
Variation de la prime à l'émission d'actions accréditives incluse dans les comptes créditeurs et charges	287	1 720
Comptes créditeurs et charges à payer en actions	100 760	-
Intérêts reçus	7 055	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

---

(en dollars canadiens)

## 1 Informations générales

L'adresse du siège social de la Société est 116, St-Pierre, bureau 200, Québec (Québec), Canada.

La Société d'Exploration Minière Vior Inc., (la « Société »), régie par la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'aménagement et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission de titres de participation, d'exercice de bons de souscription d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

## 2 Base d'établissement et adoption des Normes internationales d'information financière («IFRS»)

La Société établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils sont énoncés dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« Manuel de l'ICCA »). En 2010, le Manuel de l'ICCA a été remanié pour y inclure les IFRS et il exige que les entreprises ayant une obligation d'information du public appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Société a donc commencé à présenter son information financière conformément à ce référentiel comptable dans les présents états financiers intermédiaires résumés.

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux IFRS applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Sauf pour certains choix liés à la transition présentés à la note 4, la Société a appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables dans son bilan d'ouverture en IFRS au 1<sup>er</sup> juillet 2010 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été appliquées. La note 4 contient de l'information sur l'incidence du passage aux IFRS sur la situation financière de la Société, sa performance financière et ses flux de trésorerie.

Les méthodes appliquées pour les présents états financiers intermédiaires résumés non audités reposent sur les IFRS publiées et en vigueur au 21 décembre 2011, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers. Les éventuelles modifications apportées aux IFRS après cette date, qui seront appliquées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice se terminant le 30 juin 2012, pourraient donner lieu au retraitement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités, y compris des ajustements transitoires comptabilisés au moment du basculement aux IFRS.

Dans les présents états financiers, les PCGR du Canada s'entendent des PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS. Les états financiers intermédiaires résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels de la Société établis conformément aux PCGR du Canada pour l'exercice clos le 30 juin 2011.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

---

(en dollars canadiens)

## Principaux jugements et estimations comptables

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. Ces états financiers intermédiaires résumés comprennent des estimations qui, par nature, sont incertaines. Les incidences de ces estimations sont omniprésentes tout au long des états financiers, et peuvent nécessiter des ajustements comptables reposant sur les événements futurs. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et dans les périodes futures si la révision a une incidence sur les périodes actuelles et futures. Les estimations sont fondées sur l'expérience, la conjoncture actuelle et future et sur d'autres facteurs, y compris des prévisions d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Les estimations importantes comprennent l'évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, les actifs et passifs d'impôt différé, la recouvrabilité des biens miniers, l'évaluation du placement à long terme et des débetures convertibles, des autres passifs ainsi que la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription octroyés. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

## 3 Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives ayant servi à l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés sont présentées ci-après.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et ses équivalents comprennent l'encaisse, les fonds réservés à l'exploration, les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme hautement liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois à la date d'acquisition.

### Instruments financiers

Les normes exigent que les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, soient initialement comptabilisés à leur juste valeur. Après la constatation initiale, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers dépend de leur classement : à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, prêts et créances ou passifs financiers au coût amorti.

**À la juste valeur par le biais du résultat net** – Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement aux fins d'une vente à court terme ou si la direction l'a ainsi désigné. Les actifs dans cette catégorie comprennent principalement les dérivés incorporés et les dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers de cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués aussi à la juste valeur. Les coûts de transaction sont comptabilisés en résultat net. Les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

(en dollars canadiens)

---

**Disponibles à la vente** – Les placements disponibles à la vente sont les instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories. Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et pertes non réalisés sont constatés directement dans les autres éléments du résultat global, sauf les pertes de valeur autres que temporaires qui sont comptabilisées en résultat net. Lors de la décomptabilisation de l'actif financier, les gains ou pertes cumulés auparavant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés et comptabilisés en résultat net. Les intérêts des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans le résultat net à titre de revenus d'intérêts. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat net dès qu'est établi le droit de la Société d'en recevoir le paiement.

La Société évalue, à la fin de chaque date de clôture, s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif ou d'un groupe d'actifs financiers. Pour les titres disponibles à la vente, la Société tient compte de plusieurs faits propres à chaque placement et de l'ensemble des facteurs qui comprennent, sans s'y limiter, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur, des difficultés financières importantes de l'émetteur, un manquement au contrat, la possibilité croissante de faillite ou de restructuration de l'émetteur et la disparition d'un marché actif pour cet actif financier. Les pertes de valeur sur des instruments de capitaux propres disponibles à la vente ne sont pas reprises.

**Prêts et créances** – Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les actifs financiers classés comme prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir, moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué d'une provision pour pertes de valeur.

Les prêts et créances de la Société incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres sommes à recevoir présentées au bilan.

**Passifs financiers au coût amorti** – Les passifs financiers incluent les comptes créditeurs et charges ainsi que les autres passifs et sont initialement comptabilisés au montant à payer moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à sa juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond à la valeur nominale en raison de leur échéance à court terme.

Les passifs financiers incluent également la composante dette des débetures convertibles. Elle est comptabilisée à sa juste valeur lors de son émission et est réévaluée par la suite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société utilise un taux d'actualisation de 25 % pour déterminer la juste valeur des débetures convertibles.

## Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile variant de cinq à dix ans, laquelle est considérée comme adéquate en vue de ramener la valeur comptable des actifs à leur valeur résiduelle estimée. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

## Participation dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité dans laquelle la Société a une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers de la participation de la Société dans son entreprise associée sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Après la date d'acquisition, la quote-part du résultat de l'entreprise associée revenant à la Société est comptabilisée à l'état des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains et les pertes latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction montre qu'il y a eu dépréciation de l'actif transféré. Les gains et les pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans l'entreprise associée sont comptabilisés à l'état des résultats.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

---

(en dollars canadiens)

La Société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de dépréciation de sa participation dans son entreprise associée. S'il y a dépréciation, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents de l'entreprise associée qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état des résultats.

## Biens miniers

La Société inscrit au coût ses participations dans les biens miniers et les aires d'intérêt géologique, moins les encaissements sur option reçus et autres recouvrements. Ces coûts d'acquisition sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles. Les frais d'exploration liés aux participations et aux projets sont capitalisés sur la base de blocs de claims spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les biens miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés. Ces frais d'exploration sont comptabilisés à titre d'immobilisations corporelles. La valeur comptable des biens miniers fait régulièrement l'objet d'un test de dépréciation. Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des biens miniers après le début de la production ou radiés si les biens miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés. Les frais d'exploration généraux non liés à des biens miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de la propriété minière excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en utilisant des flux de trésorerie actualisés futurs. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net sous la rubrique *Coût des biens miniers abandonnés ou radiés*. Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les biens miniers sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (« unités génératrices de trésorerie »). Les pertes de valeur sont passées en revue pour les reprises potentielles à la fin de chaque date de clôture. Une perte de valeur peut être reprise, mais elle est limitée à la valeur comptable initiale nette des amortissements, comme si aucune dépréciation de la valeur comptable n'avait été comptabilisée.

## Provisions

Les provisions pour frais de restauration environnementale, pour frais de restructuration et pour les actions en justice, le cas échéant, sont comptabilisées lorsque : i) la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés ; ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les provisions pour coûts de restauration représentent les obligations juridiques ou implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations comprennent les coûts liés à la remise en état et au suivi des activités et au retrait des immobilisations corporelles. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temporelle de l'argent et des risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les estimations de flux de trésorerie ont déjà été ajustées.

La Société n'a pas de provision significative au 30 septembre 2011, au 30 juin 2011 et au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

---

(en dollars canadiens)

## Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursable pour perte de 7,5 % en vertu de la Loi concernant les droits sur les mines et à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pouvant atteindre 38,75% en vertu de la Loi sur les impôts du Québec. Ces crédits sont calculés sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec.

Ces crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de réduction des frais engagés. En conséquence, ils sont comptabilisés en réduction des frais afférents ou des dépenses en capital dans la période où les dépenses sont engagées à condition que la Société ait l'assurance raisonnable que ces crédits seront réalisés.

## Débetures convertibles

Les composantes passif et capitaux propres des débetures convertibles sont présentées distinctement au bilan lors de la comptabilisation initiale.

La composante passif est comptabilisée initialement à la juste valeur en actualisant les paiements futurs d'intérêts et du capital au taux du marché en vigueur pour une dette non convertible, à un degré de solvabilité similaire et générant les mêmes flux de trésorerie. Suite à la constatation initiale, le passif est réévalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux effectif. La composante passif est augmentée par la désactualisation des montants actualisés jusqu'à la valeur nominale des débetures à échéance.

La valeur comptable de la composante capitaux propres est obtenue en soustrayant la valeur comptable de la composante passif de la valeur nominale des débetures. Celle-ci est présentée dans les capitaux propres sous le poste composante capitaux propres des débetures convertibles. La composante capitaux propres n'est pas réévaluée à nouveau après la comptabilisation initiale, sauf en cas de conversion ou d'expiration. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporelle découlant de la comptabilisation initiale distincte de la composante capitaux propres et passif. L'impôt différé est imputé directement à la valeur comptable de la composante capitaux propres. Les changements ultérieurs du passif d'impôt différé sont comptabilisés à l'état des résultats.

Les frais de transaction sont répartis entre les composantes passif et capitaux propres au prorata de leurs valeurs comptables.

## Capital social

Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont généralement évaluées en fonction du cours des actions émises à la date de l'entente concernant leur émission. Les coûts de transaction sont présentés en diminution des actions.

## Actions accréditives

La Société finance certaines dépenses d'exploration par l'émission d'actions accréditives. Elle renonce aux déductions fiscales liées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs concernés conformément à la législation fiscale appropriée. Le produit des actions accréditives est réparti entre le prix des actions ordinaires et la prime associée à la vente d'avantages fiscaux lorsque les actions ordinaires sont offertes. La répartition tient compte de la différence entre le prix coté des actions ordinaires et le montant payé par l'investisseur pour les actions accréditives. Un passif est comptabilisé pour la prime payée par l'investisseur et fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats sous la rubrique *Impôt différé* au fur et à mesure que la Société dépense le produit des actions accréditives.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

---

(en dollars canadiens)

## Régime de rémunération à base d'actions

La Société a établi un régime de rémunération à base d'actions qui est décrit à la note 12. Toute contrepartie reçue des participants au régime lors de l'exercice d'options est créditée au capital social. La Société comptabilise une charge de rémunération pour toutes formes de rémunération à base d'actions consentie aux salariés et aux non-salariés, incluant les options d'achat d'actions, au moyen d'une méthode fondée sur la juste valeur.

La juste valeur est mesurée à la date d'octroi. La juste valeur des options octroyées est estimée en utilisant le modèle Black et Scholes d'évaluation des options, en tenant compte des termes et des conditions liés à l'octroi. La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée comme une charge sous la rubrique *Rémunération à base d'actions* à la date d'octroi, dans la mesure où les droits sont acquis immédiatement.

## Impôts sur le résultat

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans la période au cours de laquelle les écarts sont censés se résorber. Le montant des impôts différés obtenu est établi à partir du mode attendu de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

## Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de la période, plus l'effet des actions participantes potentielles dilutives en circulation au cours de la période. Le calcul du résultat dilué par action est effectué selon la méthode du rachat d'actions, comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été émises au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions participantes de la Société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de la période.

## Constatation des produits

Les produits tirés des redevances sont constatés à chaque mois selon les prévisions d'extraction établies au début de l'année et sont ajustés aux quantités réelles extraites au 30 juin et 31 décembre de chaque année, dans la mesure où la Société a l'assurance raisonnable de recouvrer ces montants. Ces redevances correspondent à 0,2 % de la valeur de l'or récupéré sur la propriété minière Mouska.

## Nouvelles normes comptables, mais qui ne sont pas encore en vigueur

En juin 2011, l'*International Accounting Standards Board* («IASB») a amendé la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'amendement à la norme IAS 1 exige des entités de présenter les éléments inclus dans les autres éléments du résultat global en deux catégories distinctes selon qu'ils puissent ou non être reclassés à l'état des résultats par la suite. Les postes ne pouvant être reclassés comme les ajustements résultant des amendements à la norme IAS 19 seront présentés séparément de ceux pouvant être reclassés ultérieurement, comme les gains et pertes différés sur les couvertures de flux de trésorerie. Cette modification est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012. Son adoption anticipée est permise et son application rétroactive complète est exigée. La direction ne prévoit pas que cette norme aura une incidence significative sur les états financiers de la Société.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

---

(en dollars canadiens)

IFRS 9, publiée en novembre 2009, renferme des dispositions applicables aux actifs financiers. Elle porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39 pour les instruments de créance par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles pour l'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un remboursement du placement. Cependant, les autres profits et pertes (y compris les pertes de valeur) associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Les dispositions applicables aux passifs financiers ont été ajoutées en octobre 2010, et elles correspondent essentiellement aux dispositions énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, à l'exception du fait que les variations de la juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit seraient généralement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

En mai 2011, l'IASB a publié un ensemble de normes portant sur le concept d'entité publiante, soit IFRS 10, *États financiers consolidés*, IFRS 11, *Partenariats*, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* et IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*.

IFRS 10 remplace toutes les dispositions précédentes relatives au contrôle et à la consolidation énoncées dans IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et dans la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. IFRS 10 vient modifier la définition du contrôle et propose une définition unique de la notion de contrôle, qui se caractérise par le fait de détenir le pouvoir sur l'entité et d'être exposé ou de détenir des droits à des rendements variables de cette entité. Le pouvoir s'entend de la capacité de diriger les activités d'une façon qui puisse considérablement influencer sur les rendements. Les rendements doivent varier et peuvent être positifs ou négatifs, ou les deux. La norme IAS 27 révisée demeure une norme portant exclusivement sur les états financiers individuels et ses dispositions sont inchangées.

IFRS 11 vient modifier la définition d'un partenariat de façon à ce qu'elle n'englobe que deux types d'accords : les entreprises communes et les coentreprises. Aux termes de cette norme, la méthode de la consolidation proportionnelle n'est plus permise pour comptabiliser les entités contrôlées conjointement, et le recours à la méthode de la mise en équivalence est obligatoire pour tous les participants à une coentreprise. Les entités prenant part à des entreprises communes utiliseront une méthode de comptabilisation très similaire à celle qui s'applique actuellement aux actifs conjoints ou aux activités conjointes.

IFRS 12 établit les exigences en matière d'informations à fournir s'appliquant aux entités assujetties aux dispositions d'IFRS 10 et d'IFRS 11. Aux termes d'IFRS 12, les entités doivent fournir de l'information qui aide les utilisateurs des états financiers à évaluer la nature, les risques et l'incidence financière des intérêts de l'entité dans des filiales, des entreprises associées, des partenariats et des entités structurées non consolidées.

IFRS 13 est une norme exhaustive sur les évaluations à la juste valeur et les informations à fournir à l'égard de toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif si une transaction ordonnée entre des intervenants sur le marché avait lieu à la date d'évaluation. Elle indique également les informations à fournir sur l'évaluation à la juste valeur. Les IFRS actuellement en vigueur présentent les directives relatives à l'évaluation et à la présentation de la juste valeur dans différentes normes qui exigent les évaluations à la juste valeur, mais dont la base d'évaluation et les obligations d'information ne sont pas cohérentes dans bien des cas.

Ces normes s'appliqueront aux périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et leur adoption anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes ni déterminé si elle les adoptera par anticipation.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

---

(en dollars canadiens)

## 4 Passage aux IFRS

La Société a adopté les IFRS le 1<sup>er</sup> juillet 2011, avec une date de passage le 1<sup>er</sup> juillet 2010 (la «date de transition»). La Société a établi son bilan d'ouverture en IFRS à cette date. Avant l'adoption des IFRS, la Société préparait ses états financiers selon les PCGR du Canada. Les premiers états financiers annuels préparés par la Société qui seront conformes aux normes IFRS seront ceux publiés pour l'exercice se terminant le 30 juin 2012. En conséquence, la Société fera une déclaration sans réserve de conformité aux IFRS pour ses états financiers annuels 2012.

Ces états financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec les conventions comptables décrites à la note 3 et en conformité avec les exigences de la norme IFRS 1, qui est applicable à la première adoption des IFRS. Sous réserve de certaines exceptions et certaines exemptions, la norme IFRS 1 exige que les mêmes politiques comptables soient appliquées pour toutes les périodes présentées et que ces politiques soient fondées selon les IFRS en vigueur à la fin de la première fin d'année IFRS ou le 30 juin 2012 pour la Société. La Société sera tenue finalement de préparer son bilan d'ouverture en appliquant les normes IFRS en vigueur à compter de la date d'application du 30 juin 2012. En conséquence, il est possible que le bilan d'ouverture pour la date de transition et les états financiers pour l'exercice 2011 diffèrent de l'information présentée dans ces états financiers intermédiaires résumés.

L'effet de la transition aux IFRS pour la Société est résumé dans la présente note de la façon suivante :

- a) Choix transitoires ;
- b) Rapprochement des capitaux propres ;
- c) Rapprochement du résultat global ;
- d) Ajustements au tableau des flux de trésorerie ;
- e) Notes explicatives.

### a) Choix transitoires

IFRS 1 offre le choix d'utiliser certaines exceptions et exemptions relativement à l'application rétrospective des IFRS. La Société a évalué les options disponibles et les exemptions à IFRS 1 que la Société a choisies à la date de transition sont les suivantes :

*Regroupements d'entreprises:* La direction n'a pas retraité le regroupement de la Société avec Goldhurst Resources Inc. conclu le 1<sup>er</sup> août 1995. La Société appliquera IFRS 3 à tous les regroupements d'entreprises qui surviendront après le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

*Paiement fondé sur des actions:* Cette exemption permet de restreindre l'application rétrospective d'IFRS 2 selon les dates d'attribution et d'acquisition des droits octroyés. La Société a utilisé cette exemption pour toutes les options d'achat d'actions dont les droits avaient été acquis au 1<sup>er</sup> juillet 2010 et a appliqué IFRS 2 rétroactivement aux options d'achat d'actions dont les droits n'avaient pas été acquis au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

(en dollars canadiens)

## (b) Rapprochement des capitaux propres présentés antérieurement selon les PCGR du Canada et des capitaux propres présentés selon les IFRS

Note 4e)	Au 30 juin 2011			Au 30 septembre 2010			Au 1 <sup>er</sup> juillet 2010		
	PCGR du			PCGR du			PCGR du		
	Canada	Ajust.	IFRS	Canada	Ajust.	IFRS	Canada	Ajust.	IFRS
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>									
<b>Actif courant</b>									
Trésorerie et équivalents	2 847 672	-	2 847 672	1 953 964	-	1 953 964	276 713	-	276 713
Crédits d'impôt à l'exploration minière	(iv) -	66 269	66 269	-	92 176	92 176	-	92 176	92 176
Autres sommes à recevoir	(iv) 535 231	(66 269)	468 962	217 786	(92 176)	125 610	165 195	(92 176)	73 019
Frais payés d'avance	9 747	-	9 747	3 498	-	3 498	6 856	-	6 856
	3 392 650	-	3 392 650	2 175 248	-	2 175 248	448 764	-	448 764
<b>Biens miniers</b>									
	1 930 672	-	1 930 672	3 063 090	-	3 063 090	4 497 463	-	4 497 463
<b>Immobilisations corporelles</b>	3 164	-	3 164	2 643	-	2 643	2 762	-	2 762
<b>Actifs d'impôt différé</b>	(ii,iii,v) 379 000	5 185	384 185	-	-	-	-	-	-
	5 705 486	5 185	5 710 671	5 240 981	-	5 240 981	4 948 989	-	4 948 989
<b>Passif</b>									
<b>Passif courant</b>									
Comptes créditeurs et charges									
Sociétés apparentées	82 313	-	82 313	15 913	-	15 913	25 903	-	25 903
Autres	(ii) 119 139	37 009	156 148	50 129	67 457	117 586	93 976	69 177	163 153
	201 452	37 009	238 461	66 042	67 457	133 499	119 879	69 177	189 056
<b>Passifs d'impôt différé</b>	(ii,iii,v) -	-	-	395 000	(41 017)	353 983	447 000	(41 525)	405 475
<b>Composante dette des débiteurs convertibles</b>	226 363	-	226 363	211 426	-	211 426	206 572	-	206 572
	427 815	37 009	464 824	672 468	26 440	698 908	773 451	27 652	801 103
<b>Capitaux propres</b>									
<b>Capital social</b>	(ii) 29 435 364	(2 619)	29 432 745	29 146 904	4 758	29 151 662	28 768 088	4 758	28 772 846
<b>Bons de souscription</b>	(iii) 108 824	(8 619)	100 205	165 021	(8 619)	156 402	85 563	(8 619)	76 944
<b>Options d'achat d'actions</b>	236 710	-	236 710	182 703	-	182 703	182 703	-	182 703
<b>Surplus d'apport</b>	1 223 539	-	1 223 539	1 133 774	-	1 133 774	1 133 774	-	1 133 774
<b>Composante capitaux propres des débiteurs convertibles</b>	(iii) 27 960	(7 521)	20 439	27 960	(7 521)	20 439	27 960	(7 521)	20 439
<b>Déficit</b>	(ii,iii,v) (25 754 726)	(13 065)	(25 767 791)	(26 087 849)	(15 058)	(26 102 907)	(26 022 550)	(16 270)	(26 038 820)
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	5 277 671	(31 824)	5 245 847	4 568 513	(26 440)	4 542 073	4 175 538	(27 652)	4 147 886
	5 705 486	5 185	5 710 671	5 240 981	-	5 240 981	4 948 989	-	4 948 989

## Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

(en dollars canadiens)

### (c) rapprochement du résultat global présenté antérieurement selon les PCGR du Canada et du résultat global présenté selon les IFRS

	Exercice clos le			Période de trois mois close le		
	30 juin 2011			30 septembre 2010		
	PCGR du Canada \$	Ajust. \$	IFRS \$	PCGR du Canada \$	Ajust. \$	IFRS \$
Note 4e)						
<b>Produits</b>	194 925	-	194 925	19 686	-	19 686
<b>Charges</b>	793 451	-	793 451	136 985	-	136 985
<b>Perte avant l'impôt différé</b>	(598 526)	-	(598 526)	(117 299)	-	(117 299)
<b>Impôt différé</b>	(ii.iii) 866 350	3 205	869 555	52 000	1 212	53 212
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	267 824	3 205	271 029	(65 299)	1 212	(64 087)
<b>Autres éléments du résultat global</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat global</b>	267 824	3 205	271 029	(65 299)	1 212	(64 087)

### (d) Ajustements au tableau des flux de trésorerie

Le passage des PCGR du Canada aux IFRS n'a pas eu d'incidence significative sur les flux de trésorerie générés par la Société.

### (e) Notes explicatives

#### (i) Instruments financiers

La trésorerie est classée dans la catégorie des prêts et créances, tandis que selon les PCGR du Canada, elle était classée à titre d'instrument financier détenu à des fins de transaction. Ce reclassement n'a aucune incidence sur les états financiers.

#### (ii) Actions accréditives

Lors de la transition aux IFRS, la Société a adopté une politique comptable en vertu de laquelle le produit des actions accréditives doit être réparti entre le prix des actions ordinaires et la prime associée à la vente d'avantages fiscaux lorsque les actions ordinaires sont offertes. La répartition tient compte de la différence entre le prix coté des actions ordinaires et le montant payé par l'investisseur pour les actions accréditives. Un passif est comptabilisé pour la prime payée par l'investisseur et fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats au fur et à mesure que la Société dépense le produit des actions accréditives.

Auparavant, selon les PCGR du Canada, la Société avait adopté les recommandations du CPN-146 à l'égard de la comptabilisation des actions accréditives. Cela avait pour effet de diminuer le produit net des actions accréditives par le passif d'impôts futurs résultant de la renonciation des dépenses d'exploration et de développement en faveur des souscripteurs d'actions accréditives.

#### (iii) Débentures convertibles

Selon les PCGR du Canada, lorsqu'un instrument financier hybride tel qu'une débenture convertible peut être réglé sans impact fiscal, il n'existe aucun écart temporaire. La composante d'un instrument financier hybride classée en tant que passif est généralement différente de la base fiscale de l'instrument. Si la composante passif était réglée à sa valeur comptable, cela donnerait alors lieu à des montants imposables ou déductibles qui seraient inclus dans la détermination du bénéfice imposable. Par contre, les PCGR du Canada reconnaissent que le règlement de l'instrument en vertu de ses termes, soit par le règlement à la date d'échéance ou par la conversion, peut ne pas avoir d'impact fiscal pour l'émetteur. Ainsi, lorsqu'une entité est en mesure de régler l'instrument sans impact fiscal, la base fiscale de la composante passif est considérée être la même que sa valeur comptable et il n'existe alors aucun écart temporaire.

Les IFRS ne contiennent aucune exemption spéciale relativement à la comptabilisation de l'impôt différé provenant d'instruments financiers hybrides. Ainsi, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire découlant de la comptabilisation initiale distincte de la composante capitaux propres de celle du passif. L'impôt différé est imputé directement à la valeur comptable de la composante capitaux propres. Les changements ultérieurs du passif d'impôt différé sont comptabilisés par le biais de l'état des résultats.

#### (iv) Crédits d'impôt à l'exploration minière

Selon les IFRS, les crédits d'impôt à l'exploration minière doivent être présentés sous une rubrique spécifique au bilan, alors que selon les PCGR du Canada, ils étaient regroupés avec les autres sommes à recevoir ou les comptes créditeurs et charges.

#### (v) Crédit de droits sur les mines

Selon les IFRS, la base fiscale et comptable d'un bien minier qui bénéficie d'un crédit de droits sur les mines est la même, alors que selon les PCGR du Canada, la base fiscale et comptable était différente.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

(en dollars canadiens)

## 5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Aux 30 septembre	
	2011	2010
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 852 665	1 689 505
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés à l'exploration	115 412	264 459
	<u>2 968 077</u>	<u>1 953 964</u>

## 6 Autres sommes à recevoir

	Aux 30 septembre	
	2011	2010
	\$	\$
Sommes à recevoir en vertu d'une entente avec une société d'exploration minière (Aurvista Gold Corporation)	265 268	61 034
Redevances à recevoir	58 648	47 829
Taxes à la consommation à recevoir	4 315	9 521
Autres	1 416	7 226
	<u>329 647</u>	<u>125 610</u>

## 7 Participation dans une entreprise associée

	Aux 30 septembre	
	2011	2010
	\$	\$
Aurvista Gold Corporation, selon la méthode de la mise en équivalence (participation de 43,8 %, - % en 2010)		
Solde au début de la période	-	-
Achat de participation	15 760 000	-
Perte de valeur	(10 700 000)	-
Solde à la fin de la période	<u>5 060 000</u>	<u>-</u>

Le 9 août 2011, suite à son premier appel public à l'épargne et à son inscription à la Bourse de croissance TSX, Aurvista Gold Corporation («Aurvista») a acquis la participation résiduelle de la Société dans les propriétés Douay, Douay Ouest, Douay Est et Block Joutel (collectivement Douay), à l'exception de 10% dans deux claims de la propriété Douay Ouest en contrepartie de 21 250 000 actions ordinaires de son capital social d'une valeur brute de 20 293 750 \$ au moment de l'émission.

Suite à la transaction, la Société détient 43,8 % des actions ordinaires émises d'Aurvista. La Société exerçant une influence notable sur Aurvista a comptabilisé son placement selon la méthode de la mise en équivalence. À la date de la transaction, le placement dans Aurvista a été comptabilisé au montant du produit de disposition brut des propriétés Douay, soit 20 293 750 \$, diminué d'un escompte de 4 533 750 \$ relativement aux conventions d'entiercement des actions. Cet escompte a été calculé au moyen d'un modèle d'évaluation selon un taux moyen de 22 %, en fonction de la période de libération des actions. La Société devra remettre aux intermédiaires impliqués dans la transaction 564 200 actions d'Aurvista sur une période de 18 mois en paiement des frais de vente de 538 812 \$, diminués d'un escompte de 120 375 \$. Le montant à payer sera ajusté en fonction de la juste valeur des actions détenues par la Société dans Aurvista à la fin de chaque période. Des frais de vente d'un montant de 41 683 \$ ont également été versés à un cabinet d'avocats. Le gain net, compte tenu de l'escompte d'entiercement et des frais de vente, est de 13 904 086 \$.

## Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

(en dollars canadiens)

Au 30 septembre 2011, la Société a déterminé que la juste valeur de son placement dans Aurvista était inférieure à la valeur comptable et a comptabilisé une perte de valeur de 10 700 000 \$. Le placement a été ramené au prix coté des actions d'Aurvista au 30 septembre 2011 moins un escompte d'entiercement de 1 315 000 \$.

La quote-part des résultats de la Société Aurvista du trimestre clos le 30 septembre 2011 sera comptabilisée dans le prochain trimestre de la Société car cette information n'était pas disponible. Compte tenu de la non-disponibilité des informations financières d'Aurvista au moment de l'émission des états financiers de la Société, la quote-part des résultats trimestriels de même que les informations financières (actif, passif, chiffre d'affaires et résultat net) d'Aurvista seront comptabilisées et présentées dans les états financiers de la Société dans le trimestre subséquent.

### 8 Biens miniers

#### Rapprochement des biens miniers

	Frais d'exploration	Coût d'acquisition		Total
		Biens miniers	Claims	
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2010</b>	3 946 790	480 687	69 986	4 497 463
Frais engagés	308 705	281 771	11 330	601 806
Biens miniers abandonnés ou radiés	(18 490)	(106 205)	(2 953)	(127 648)
Encaissement sur option	(2 642 186)	(289 469)	(8 345)	(2 940 000)
Vente d'une propriété minière	-	-	(36 000)	(36 000)
Crédit d'impôt à l'investissement non remboursable	(64 949)	-	-	(64 949)
<b>Solde au 30 juin 2011</b>	1 529 870	366 784	34 018	1 930 672
Frais engagés	902	-	1 140	2 042
Vente de propriétés minières (note b)	(1 118 677)	(359 283)	(9 708)	(1 487 668)
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>	412 095	7 501	25 450	445 046

(a) Suite à la transaction décrite à la note 7, Aurvista pourra acquérir la participation résiduelle de 10 % dans les deux claims de la propriété Douay Ouest en contrepartie d'un paiement de 25 000 \$ dans les 20 années suivant l'acquisition de la participation des propriétés décrites ci-dessus. Si cette participation résiduelle est acquise, Aurvista devra également verser à Northern Abitibi Mining Corp. («NAM») une somme de 80 000 \$ et remettre 400 000 actions de la Société, tel que stipulé à la clause d'ajustement de prix incluse dans le contrat de vente conclu entre NAM et la Société. La Société émettra également 200 000 bons de souscription à NAM.

(b) Le 31 août 2011, La Société a vendu à Aurvista sa participation dans la propriété NW/JV en contrepartie d'un paiement de 91 875 \$.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

(en dollars canadiens)

	# claims	Participation indivise %	Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2011 \$	Frais engagés \$	Vente de propriétés minières \$	Solde au 30 septembre 2011 \$
Douay (note a)	-					
Coût d'acquisition		-	12 397	-	(12 397)	-
Frais d'exploration			584 846	-	(584 846)	-
			<u>597 243</u>	<u>-</u>	<u>(597 243)</u>	<u>-</u>
Douay Ouest (note a)	-					
Coût d'acquisition		-	272 602	-	(272 602)	-
Frais d'exploration			515 174	-	(515 174)	-
			<u>787 776</u>	<u>-</u>	<u>(787 776)</u>	<u>-</u>
Douay Est (note a)	-					
Coût d'acquisition		-	4 597	-	(4 597)	-
Frais d'exploration			6 043	-	(6 043)	-
			<u>10 640</u>	<u>-</u>	<u>(10 640)</u>	<u>-</u>
Beauchastel	34					
Coût d'acquisition		100	8 832	-	-	8 832
Frais d'exploration			270 290	352	-	270 642
			<u>279 122</u>	<u>352</u>	<u>-</u>	<u>279 474</u>
NW/JV (note b)	-					
Coût d'acquisition		-	79 262	-	(79 262)	-
Frais d'exploration			12 613	-	(12 613)	-
			<u>91 875</u>	<u>-</u>	<u>(91 875)</u>	<u>-</u>
Ligneris	155					
Coût d'acquisition		100	20 481	1 140	-	21 621
Frais d'exploration			122 441	-	-	122 441
			<u>142 922</u>	<u>1 140</u>	<u>-</u>	<u>144 062</u>
Autres (note a)						
Coût d'acquisition		-	2 632	-	(134)	2 498
Frais d'exploration			18 462	550	-	19 012
			<u>21 094</u>	<u>550</u>	<u>(134)</u>	<u>21 510</u>
			<u>1 930 672</u>	<u>2 042</u>	<u>(1 487 668)</u>	<u>445 046</u>

Tous les biens miniers sont situés au Québec.

## Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

---

(en dollars canadiens)

### 9 Débentures convertibles

Le 17 juillet 2009, la Société a complété l'émission d'une débenture de 100 000 \$ convertible, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société au prix de 0,10 \$ l'action jusqu'au 17 juillet 2012. La débenture porte intérêt au taux de 12 % et est payable semestriellement en trésorerie ou en actions ordinaires au choix de la Société. La somme en capital sera exigible et payable par la Société le 17 juillet 2012 en trésorerie ou en actions ordinaires au choix de la Société.

Le 12 août 2009, la Société a complété l'émission d'une débenture de 150 000 \$ convertible, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société au prix de 0,10 \$ l'action jusqu'au 12 août 2012. La débenture porte intérêt au taux de 12 % et est payable semestriellement en trésorerie ou en actions ordinaires au choix de la Société. La somme en capital sera exigible et payable par la Société le 12 août 2012 en trésorerie ou en actions ordinaires au choix de la Société.

	Composante dette	Composante capitaux propres	Total
	\$	\$	\$
Valeur à l'émission	190 000	20 439	210 439
Accroissement de la valeur de la composante dette	41 658	-	41 658
	<u>231 658</u>	<u>20 439</u>	<u>252 097</u>

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

(en dollars canadiens)

## 10 Capital social

Pour les périodes de trois mois closes le 30 septembre 2011 et 2010, le nombre d'actions a varié comme suit :

	Périodes de trois mois closes les 30 septembre	
	2011	2010
Solde au début de la période	96 722 675	88 686 638
Placement privé	-	5 400 000
Acquisition de biens miniers	-	400 000
Paiement d'intérêts sur débetures convertibles	155 445	186 488
Solde à la fin de la période	96 878 120	94 673 126

## 11 Bons de souscription

La juste valeur des bons de souscription est mesurée à la date d'octroi. La juste valeur des bons de souscription octroyés est estimée en utilisant le modèle Black et Scholes d'évaluation des options, en tenant compte des modalités d'octroi.

	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation et exerçables au début de la période	6 903 168	0,11
Échus	(2 000 000)	0,13
En circulation et exerçables à la fin de la période	4 903 168	0,10

Le tableau suivant résume la date d'échéance des bons de souscription en circulation et exerçables :

80 768 bons de souscription à 0,13 \$ expirent en novembre 2011;  
4 320 000 bons de souscription à 0,10 \$ expirent en mars 2012;  
302 400 bons de souscription à 0,10 \$ expirent en septembre 2013;  
200 000 bons de souscription à 0,12 \$ expirent en août 2015.

## 12 Options d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel certains employés clés, dirigeants, administrateurs, consultants, fournisseurs de services et des services de relations avec les investisseurs peuvent se voir octroyer des options d'achat d'actions de la Société. Un maximum de 9 467 312 options peuvent ainsi être octroyées (maximum de 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation en faveur des employés clés, dirigeants, administrateurs et consultants et maximum de 2 % du nombre d'actions ordinaires en circulation en faveur des fournisseurs de services de relations avec les investisseurs).

Les options sont exerçables sur une période maximale de cinq ans après la date d'octroi, dix ans après cette date pour les options octroyées avant le 1<sup>er</sup> juillet 2003 et après le 31 octobre 2010. Les options sont acquises lors de leur octroi.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

(en dollars canadiens)

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et résumant l'information relative aux options d'achat d'actions à prix fixes en circulation et exerçables au 30 septembre 2011 :

	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation et exerçables au début et à la fin de la période	4 025 000	0,11

Le tableau suivant résume l'information concernant les options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 30 septembre 2011:

Prix de levée	Options en circulation et exerçables  Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Prix de levée moyen pondéré \$
entre 0,10 \$ et 0,15 \$	3 885 000	5,53	0,11
entre 0,255 \$ et 0,265 \$	140 000	0,34	0,26

## 13 Résultat par action

	2011	2010
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	96 786 690	88 938 199
Débentures convertibles	201 373	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	96 988 063	88 938 199

Éléments exclus du calcul du bénéfice net dilué (de la perte nette diluée) par action puisque leur prix d'exercice était supérieur à la cote moyenne des actions ordinaires

Options d'achat d'actions	4 025 000	3 375 000
Bons de souscription	4 903 168	9 346 918
Débentures convertibles	-	2 652 520

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

(en dollars canadiens)

## 14 Instruments financiers

### Classification

La classification des instruments financiers aux 30 septembre 2011 et 30 juin 2011 se résume ainsi:

	<b>Au 30 septembre 2011</b>			
			Valeur comptable	Juste valeur
	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 968 077	-	2 968 077	2 968 077
Autres sommes à recevoir (1)	325 332	-	325 332	325 332
	<b>3 293 409</b>	<b>-</b>	<b>3 293 409</b>	<b>3 293 409</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Comptes créditeurs et charges (2)	-	259 625	259 625	259 625
Autres passifs		33 586	33 586	33 586
Composante dette des débentures convertibles	-	231 658	231 658	231 658
	<b>-</b>	<b>524 869</b>	<b>524 869</b>	<b>524 869</b>
<b>Au 30 juin 2011</b>				
		Valeur comptable		Juste valeur
	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents	2 847 672	-	2 847 672	2 847 672
Autres sommes à recevoir (1)	468 962	-	468 962	468 962
	<b>3 316 634</b>	<b>-</b>	<b>3 316 634</b>	<b>3 316 634</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Comptes créditeurs et charges (1) (2)	-	176 607	176 607	176 607
Composante dette des débentures convertibles	-	226 363	226 363	226 363
	<b>-</b>	<b>402 970</b>	<b>402 970</b>	<b>402 970</b>

(1) Excluent les taxes à la consommation à recevoir ou à payer.

(2) Excluent la prime pour actions accréditatives.

# Société d'Exploration Minière Vior Inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

---

(en dollars canadiens)

La trésorerie, les autres sommes à recevoir et les comptes créditeurs et charges sont des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les autres passifs sont évalués à la valeur au marché des actions de l'entreprise associée qui seront remises lors du paiement de cette dette ainsi qu'un paiement de 100 760 \$ qui est inclus dans les comptes créditeurs et charges. Les équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur.

La composante dette des débetures convertibles est classée à titre de passifs financiers au coût amorti. Elle est comptabilisée à sa juste valeur lors de son émission et est réévaluée par la suite au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société utilise un taux d'actualisation de 25 % pour déterminer la juste valeur des débetures convertibles.

## 15 Engagements

La Société s'est engagée à consacrer une somme de 150 000 \$ en frais d'exploration au Canada d'ici le 31 décembre 2011 et à transférer ces dépenses fiscales aux souscripteurs de son placement en actions accréditatives réalisé en décembre 2010. Au 30 septembre 2011, la Société avait dépensé une somme de 34 588 \$ à l'égard de ces engagements.

La Société a un bail de location pour ses bureaux administratifs avec une société détenue par un administrateur. Le bail est d'une durée de cinq ans commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2009 et se terminant le 31 octobre 2014. Le coût annuel est de 17 208 \$ et sera sujet à une augmentation annuelle selon l'indice des prix à la consommation soit un minimum de 2 % par année.

## 16 Événement subséquent

Le 20 décembre 2011, la Société a complété un placement privé accréditif de 115 000 \$ par l'émission de 1 277 780 actions de la Société à un prix de 0,09 \$ par action.